

*Cote 508*

C. 12

# THÉATRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

or



ЛЯІАЙКОІУЛОЎЯ

ЛЯІАЛІКІЕВА  
ЛЯІАЛІКІЕВА

# L'ARISTOCRATIE

A GENOUX

DEVANT LE TRIBUNAL DU PEUPLE,

O U

Dialogue sur la proposition d'une amnistie générale  
entre un Patriote Français & un Indien.

*Discite iustitiam moniti.* Virgile.

LE PATRIOTE.

EH bien, M. le Voyageur, que pensez-vous de la France? Vous êtes bon observateur; vous connaissez déjà, sans doute, l'esprit des habitans de cette contrée.

L'INDIEN.

Je vous dirai, Monsieur, que je n'ai pas vu, sans une vive émotion, ce peuple qui autrefois dansait au bruit de ses chaînes, faire des prodiges pour recouvrer sa liberté, & frapper d'étonnement le monde entier par son activité, son énergie. Comment une Nation qui m'avait paru si frivole, a-t-elle pu mou-

A

trer tant de vigueur ? Plût au grand *Brama* que mes compatriotes eussent le même courage ! Plût au Ciel qu'ils eussent la force de briser le joug qui les accable ! ... Vous voyez, Monsieur , que je commence à connaître le prix de la liberté. Les voyages instruisent les hommes.

#### LE PATRIOTE.

Les scènes tragiques dont vous avez été témoin depuis peu , vous ont-elles fait quelque impression ?

#### L'INDIEN.

Je vous dirai franchement qu'elles m'ont d'abord inspiré de l'horreur. Vous savez que les Indiens ont le caractère doux , & qu'ils n'aiment pas l'effusion de sang. Il me semble entendre encore le rugissement du Peuple qui demandait sa proie ; je vois encore devant moi le fatal réverbere , & ces têtes sanguinaires au bout d'une pique. Que la colère du Peuple est terrible!...

#### LE PATRIOTE.

Oui , elle est terrible. Mais que le sang froid du Despotisme est atroce ! Quelle immense disproportion entre le nombre des victimes que ce monstre exécutable a sacrifiées pendant plusieurs siècles , & celui des têtes

qui ont été abattues par le glaive du Peuple ! Que ne puis-je vous présenter les affreux registres de la puissance arbitraire ! De combien d'horreurs vous seriez le témoin ! Ce n'était pas seulement sous le sceptre redoutable d'un Prince absolu que le Peuple gémissait ; il était encore tourmenté par le despotisme des Ministres, des Parlemens, des Seigneurs, des Courtisanes des Grands, des Valets décorés de la Cour, &c. &c. Un simple particulier se trouvait secoué, froissé, ballotté dans presque tous les instans du jour ; il ne pouvait pas faire un pas sans recevoir une contusion. Maintenant le Peuple, las d'être foulé, se relève : il a le sentiment intime de ses forces ; il se présente dans une attitude imposante, & fait trembler ses adversaires.

#### L' INDIEN.

Je connais bien là les expressions d'un homme embrâisé du feu de la liberté. Un esclave ne parla jamais ainsi . . .

#### LE PATRIOTE.

Si j'avais le temps, je vous parlerais de l'odieuse distinction qui regne dans vos Castes, & sur-tout du mépris injuste dont vous accablez la Caste malheureuse des *Parias* . . . Tous

( 4 )

les hommes ne sont-ils pas égaux, sortant des mains de la Nature ?

### L'INDIEN.

L'expérience a déchiré le voile qui couvrait mes yeux , & j'ai le bonheur de penser comme vous . . . Mais, Monsieur, dites-moi : on a parlé d'amnistie pour les criminels de *Lèse-Nation* ; pensez-vous qu'il soit encore nécessaire d'offrir des victimes à la Patrie irritée ?

### LE PATRIOTE.

Eh ! comment voulez-vous que la Patrie pardonne à des traîtres qui ont voulu la cribler de coups de poignard ? Les Citoyens qui ont frémi du danger dont leurs femmes & leurs enfans étaient menacés ; ces Citoyens, témoins de la consternation d'une famille craintive , & qui ont passé plusieurs jours dans la perplexité , les angoisses , les alarmes , pourraient-ils voir de sang froid revenir parmi eux les auteurs du complot infame tramé contre la Nation ? N'auraient-ils pas raison de dire qu'on fait rentrer des loups furieux dans la bergerie ? . . . Croyez - moi , c'est la faiblesse , la sotte résignation des Peuples qui fait la force des tyrans. Lorsque le Peuple est trop patient , trop doux ; lorsqu'il avale , sans se plaindre ,

l'humiliation & les outrages; lorsqu'il courbe toujours le dos, les usurpateurs du pouvoir arbitraire le conduisent comme un vil troupeau de bêtes de somme, & ne pensent qu'à le surcharger; mais si ce même Peuple se relève, s'il reprend sa dignité primitive, s'il montre un front d'assurance & de fierté; s'il fait un mouvement brusque & inattendu; l'orgueil des tyrans disparaît, & le peuple, au sujet du pouvoir arbitraire, peut se servir de cette expression d'un Ecrivain sacré:

Pareil au cedre, il cachait dans les cieux,  
Son front audacieux;  
Il semblait, à son gré, gouverner le tonnerre,  
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus:  
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

### L'INDIEN.

Il ne faut donc pas penser à une amnistie générale? Cependant M. Necker, l'ami du Peuple français, a clairement énoncé le désir d'entendre proclamer cette amnistie.

### LE PATRIOTE.

Je rends justice aux talents, aux intentions de M. Necker; il a cru pouvoir suivre l'impulsion de son cœur bienfaisant & généreux; mais ce Ministre, en rentrant en France, ne

s'était pas mis au niveau de l'esprit public ; & ce n'est pas étonnant, puisque la révolution dans nos affaires & nos sentimens avait été si grande depuis son départ. Si M. Necker avait été au courant de l'opinion, il aurait convenu, peut-être, qu'une amnistie générale deviendrait funeste. On parle beaucoup de la douceur qui honorait la Nation *française* ; il semble qu'on veut lui faire un reproche de n'être plus la même... Eh ! tant mieux, si elle n'est plus la même. Lorsqu'elle était douce & craintive, elle était esclave ; elle ne peut conserver sa liberté qu'avec beaucoup d'activité, de vigueur & d'énergie.

#### L' I N D I E N.

Mais, Monsieur, faut-il que le Peuple exerce encore sa terrible Dictature ? Doit-il frapper un homme soupçonné, sans l'avoir entendu ?

#### L E P A T R I O T E.

Je suis bien éloigné de penser ainsi. La justice est la compagnie nécessaire de la liberté. Les mouvemens désordonnés d'une multitude aveugle ou passionnée nous ramèneraient peut-être à la servitude. Il faut donc que les coupables succombent sous le glaive de la loi, & non sous la hache du Peuple ; & l'on doit

( 7 )

s'empresser de créer un Tribunal compétent & impartial , pour le jugement des criminels de *L'es-Nation*. Ce Tribunal est , en ce moment , d'une nécessité absolue. En effet , pourquoi a-t-on vu dernierement le Peuple faire justice lui-même ; pourquoi l'a-t-on vu sacrifier des individus poursuivis par l'indignation générale ? C'est parce qu'il n'apercevait aucun Tribunal impartial , & qu'il n'ignorait point que , depuis plus d'un siecle , les scélérats qui pouvaient disposer de cent mille écus , étaient sûrs d'échapper au châtiment qu'ils méritaient.

#### L' INDIEN.

Vous voulez donc que l'autel de la Liberté soit encore arrosé du sang de quelques victimes... Mais , Monsieur , les hommes que vous voulez poursuivre , sont Français ; ils sont vos frères ...

#### LE PATRIOTE.

Ils ne le sont plus... & j'en gémis de douleur... J'ai autant d'horreur que vous pour le sang , & je désire de tout mon cœur qu'on ne soit plus obligé d'en verser... Je ne veux pas prévenir la décision des Juges compétens ; je ne dirai point quel doit être le sort des perfides *Aristocrates prosternés devant le Tribunal*

*du Peuple*; je ferai seulement cette question à mes concitoyens: Les coupables doivent-ils jamais espérer de vivre avec une Nation qu'ils ont voulu assassiner? . . . Adieu, Monsieur le Voyageur; je vais communiquer mes vues à un Comité patriotique. Ma qualité de Citoyen me l'ordonne. L'ami du Peuple n'existe pas pour lui seul, il existe pour tous ses semblables.

Par J. B. SANCHAMAU.

---

A Paris, chez l'Auteur, Hôtel de Touraine,  
rue Haute Feuille.



